

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 Janvier 2016 et le décret 2016-1157 du 24 Août 2016 modifient les modalités d'obtention et de renouvellement des licences sportives.

## I. GENERALITES

### 1. L'OBTENTION DE LA LICENCE :

Présentation d'un certificat médical **établissant l'absence de contre-indication** à la pratique du canicross, caniVTT, canitrotinette, canimarche, skijoering **en compétition**.

### 2. LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE :

*Renouvellement* : délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

**Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition est exigé tous les 3 ans.**

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé, le sportif (ou son représentant) renseigne un **questionnaire de santé (Cf Annexe 1)**

Licence								
OBTENTION	Renouvellements							
Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6	Année N+7	Année N+8
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé

## II. EN PRATIQUE

### 1. Pour OBTENIR une licence :

- Fournir un **CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE EN COMPETITION** DU CANICROSS/CANIVTT/CANITROTINETTE/SKIJOEING/CANIMARCHE
- Le certificat médical peut concerner plusieurs activités ou disciplines **connexes** (*qui est lié à quelque chose d'autre par des rapports étroits, par la similitude*) : canicross et caniVTT, Canicross et Trail ou Course à pied, Canivtt et VTT, skating et skijoering, etc...

## 2. Pour le RENOUVELLEMENT de licence :

- Les certificats médicaux établis à **partir du dernier semestre 2016** sont acceptés et font **référence durant les 3 prochaines années**.
- Pour renouveler leur licence pour la saison 2018, les sportifs licenciés en 2017 doivent **remplir un questionnaire de santé et joindre l'attestation de réponse au questionnaire à leur demande de renouvellement de licence** (lier le fichier sur la plateforme à la demande de renouvellement de licence).
- Le questionnaire de santé est **CONFIDENTIEL : il ne doit pas être transmis à la FSLC ni au club**. Il est à conserver et à remettre à un médecin si nécessaire.
- Les réponses formulées dans le questionnaire **relèvent de la seule responsabilité du licencié** qui y répond ; le licencié **engage sa propre responsabilité** dans les réponses qu'il donne à se questionnaire, **et la responsabilité de la FSLC ne pourra pas être engagée** en cas de réponse non sincère.

## 3. A l'occasion des compétitions :

- *Pour les licenciés des autres fédérations sportives*

**Rien ne change** : les licences compétition CNEAC, FFPTC... continuent donc d'être acceptées à l'occasion de nos manifestations.

- *Pour les non licenciés :*

Présentation OBLIGATOIRE d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée, ou connexe en compétition, **datant de MOINS de 1 an**.

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



## ATTESTATION

(coupon à joindre avec la demande de renouvellement de licence)

Je soussigné :

NOM : ..... Prénom : .....

N° de licence : .....

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canicross, caniVTT, canitrottinette, skijoering, canimarche, et **atteste avoir répondu NON à TOUTES les questions du questionnaire de santé.**

Je sais qu'à travers cette attestation j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FSLC ni celle de : (nom du club).....ne pourront être recherchées.

Certificat médical précédent :

Date :

Nom du médecin :

Date et signature du titulaire ou du représentant légal